



REPUBLICQUE FRANÇAISE  
 DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE  
 VILLE DE TRILPORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

*SESSION ORDINAIRE  
 Séance du 15 décembre 2020*

**N°2020/89 : AVENANT N°2 AU TRAITE DE CONCESSION  
 D'AMENAGEMENT DE LA ZAC MULTISITES SAINT-FIACRE/VERDUN -  
 BERLIOZ/FUBLAINES**

*L'an deux mille vingt le 15 décembre à 20h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de Trilport, se sont réunis salle Saint Exupery, sur une convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 9 décembre 2020*

**Etaient présents : 20**

Mesdames, messieurs Jean-Michel MORER, Michel EBERHART, Françoise VASSELON, Joaquim DA CRUZ, Annick PANE, Gérard MORAUX, Manuel MEZE, Laure SEVAT, Carole CARDOSO, Denise GONON, Iphigénie ANGEBAULT, Séverine HEBERT, Jocelyne SERDOS, Fathia BEN MABROUK, Cécile LAROYE, Francine BERTHAUX, Sébastien LASCOURREGES, Stide MARQUEZ, Camille FASSI, Emmanuel FONKING

**Pouvoirs : 3**

Monsieur Azdine RAMDAN à madame Annick PANE, madame Birgit SCHRUFER à madame Denise GONON, monsieur Jonathan LOZACH à madame Iphigénie ANGEBAULT

**Absents excusés : 6**

Mesdames, messieurs Geneviève CAIN, Tiphaine TOKPAN, Nadège ABBADIE, Eric KRAEMER, Philippe RIERA, Ange AMBROSIO

Madame Françoise VASSELON a été élue secrétaire de séance.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**VU** la délibération N°2012/12/002 du 20 décembre 2012 attribuant la concession de la réalisation de la ZAC multisites Saint-Fiacre/Verdun-Berlioz/Fublaines à l'Agence Foncière et Technique de la Région Parisienne (AFTRP)

**VU** l'avis de la commission Ville Durable Aménagement Travaux Urbanisme en date du 3 décembre 2020,

**VU** le projet d'avenant ci-annexé.

Accusé de réception en préfecture  
 077-217704758-20201216-2020-89DEL-DE  
 Date de télétransmission : 16/12/2020  
 Date de réception préfecture : 16/12/2020

**CONSIDERANT** qu'il convient et conformément aux dispositions prises antérieurement, de conclure un avenant n°2 venant préciser la répartition, entre la Commune et de l'Aménageur, du financement et de la réalisation des équipements publics d'infrastructure rendus nécessaires par la ZAC, et annexer le programme définitif des équipements publics au traité de concession d'aménagement approuvé par délibération du conseil municipal de la commune de Trilport le 22 mars 2018.  
**ENTENDU** l'exposé de Monsieur le Maire,

**APRES** en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITE**

**DECIDE :**

- D'approuver l'avenant n° 2 au traité de concession d'aménagement de la ZAC multisites Saint-Fiacre/Verdun – Berlioz/Fublaines,
- D'autoriser M. le Maire à signer ledit avenant au traité de concession d'aménagement et toutes pièces y afférant.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.  
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
Document déposé à la Sous-Préfecture de MEAUX  
Le **17 DEC. 2020**  
Publié le  
ACTE RENDU EXECUTOIRE  
Art. L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Maire,  
  
Jean-Michel MORER

Accusé de réception en préfecture  
077-217704758-20201216-2020-89DEL-DE  
Date de télétransmission : 16/12/2020  
Date de réception préfecture : 16/12/2020